

Colloque International "DEVELOPPEMENT ET TRANSITION
DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE"

Tunis, 26-28 Avril 1995

Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis
Département de Sociologie

TRANSITION DEMOGRAPHIQUE ET DEVELOPPEMENT REGIONAL
EN TUNISIE

Frédéric SANDRON, ORSTOM Tunis

1 INTRODUCTION

En moins de trente ans, les caractéristiques démographiques de la population tunisienne ont profondément changé. En 1966, l'Indice Synthétique de Fécondité est proche de celui des Huttérites puisqu'il atteint une valeur supérieure à sept enfants par femme. Un quart de siècle après, en 1992, la Tunisie affiche un ISF égal à 3,36. Durant la même période l'espérance de vie passe de 53 ans à 69 ans, avec un différentiel de trois ans en faveur des femmes. La composante nuptialité a évolué elle aussi, dans le sens d'un recul important de l'âge moyen au premier mariage (19,5 ans pour les femmes en 1956 contre 25 ans en 1989). On reconnaîtra là évidemment les symptômes d'une transition démographique en marche.

Si l'on consulte maintenant le Rapport Mondial sur le Développement Humain (PNUD 1994), on constate que la Tunisie se place parmi les tout premiers pays en termes d'augmentation de l'Indice de Développement Humain (IDH) sur la période 1960-1992. Sous réserve de l'acceptation de l'IDH comme critère synthétique de la mesure du développement, la tentation est forte de conclure à un rapport de cause à effet entre transition démographique et développement socio-économique du pays.

Afin de déceler les interactions entre comportements démographiques et développement, de vérifier s'il y a bien causalité et non pas simple corrélation entre eux, nous avons choisi d'effectuer une étude comparative des vingt-trois gouvernorats que compte la Tunisie d'aujourd'hui. Cette manière de procéder permettra dans un premier temps de montrer que la transition démographique n'est pas un phénomène

homogène dans l'espace, eu égard aux fortes différences enregistrées d'un gouvernorat à l'autre. Dans un deuxième temps, nous verrons comment s'inscrivent les comportements démographiques régionaux dans un schéma économique qui caractérise la majorité des pays en développement, à savoir l'extrême polarisation de l'activité autour des grands centres urbains.

2 UNE DEMOGRAPHIE REGIONALE TRES VARIEE

Avant de présenter la situation démographie tunisienne au niveau régional, il nous faut préciser la portée de l'analyse que nous en inférerons, son intérêt et ses limites pour le sujet qui nous intéresse. En premier lieu, il faut considérer l'échelle d'observation considérée comme un complément dans l'analyse de la transition démographique du pays. De même que la démographie historique s'est intéressée à la manière dont la fécondité et la mortalité ont baissé dans le temps et dans l'espace au cours du processus de la transition dans le cas des pays d'Europe occidentale, nous interpréterons ici les résultats régionaux comme faisant partie d'un tout. En d'autres termes, nous ne parlerons pas de transition démographique régionale mais bel et bien de transition démographique nationale, avec ses spécificités régionales et ses tenants et aboutissants sur le développement régional. Cette nuance est importante dans la mesure où elle resitue le phénomène de la transition démographique dans sa complexité historique et heuristique, dans un contexte où les modèles s'avèrent parfois insuffisants à décrire la réalité, spécialement dans le cas du continent africain.

En second lieu, s'il fallait justifier le choix de l'approche régionale pour étudier les problèmes de population et de développement, nous le ferions dans une optique pragmatique en nous référant aux directives de la politique de planification tunisienne qui inclut à la fois une composante démographique et une approche régionale. Signalons pour illustration le projet-pour les années 1995-1996, adopté le 15 Mars 1995, visant entre autre à renforcer le programme de planification des naissances dans onze gouvernorats du Centre Ouest et du Sud du pays.

FECONDITE

Les zones du Centre Ouest et du Sud dont nous venons de faire mention sont celles où la fécondité est la plus forte. La moyenne nationale de l'ISF qui est de 3.36 en 1992 couvre des disparités importantes puisque les valeurs vont du simple au double (2,66 pour le gouvernorat de Tunis contre 5.21 pour celui de Tataouine). La représentation cartographique (figure 1.) dégage une tendance à la faible fécondité pour les régions du Nord et du Nord-Ouest, une fécondité forte pour le Sud et le Centre-Ouest, alors que le littoral n'apparaît pas comme discriminant en terme de fécondité puisqu'on y trouve tous les cas de figure.

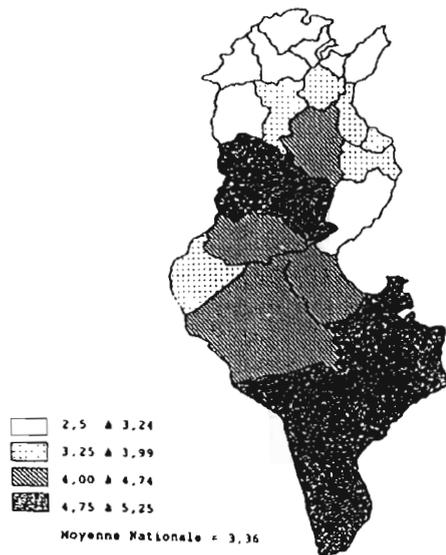


Figure 1. - Indice Synthétique de Fécondité en 1992
Source: IMS

NUPTIALITE

Une composante importante intervenant dans la baisse de la fécondité, et dont le rôle est trop souvent éclipsé dans les études se rapportant à la transition démographique [CHOJNACKA 1993], est l'âge au premier mariage de la femme. Le recul de l'entrée en vie féconde s'avère le moyen le plus efficace de limiter la descendance en l'absence de contraception ou dans le cas d'une faible prévalence, ce qui est le cas des régions du Sud et du Centre Ouest, ces dernières affichant un taux de prévalence de 31,5% en 1988. Examinons donc sur la figure 2. les particularités régionales en terme de nuptialité.

Bien qu'il ne s'agisse pas de l'âge moyen au premier mariage, l'indicateur ci-dessus s'avère suffisamment pertinent pour un usage comparatif entre les gouvernorats. Il en ressort que les résultats ne sont explicites que dans leurs extrêmes. Les mariages précoces ont lieu dans les deux gouvernorats les plus au Sud, puisqu'à Médenine et Tataouine environ 40% des mariages sont contractés par des jeunes femmes de 15 à 19 ans. En revanche, pour la tranche d'âge considérée, la proportion n'est plus que de un pour huit dans le district de Tunis.

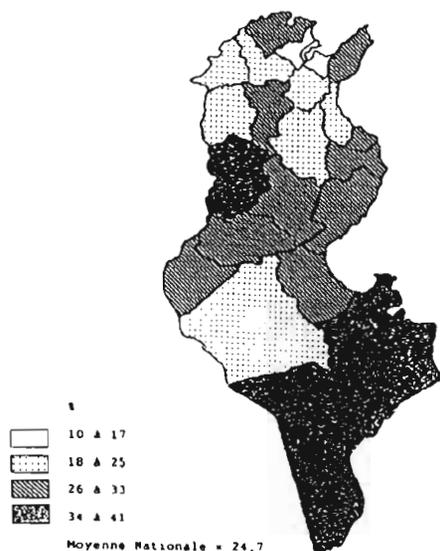


Figure 2. - Proportion de Mariage dont l'Épouse est âgée de 15 à 19 ans en 1992
 Source: Calculs d'après INS

MORTALITE

Certaines théories font de la mortalité le *Primum Mogens* de la transition démographique. Le postulat sous-tendu est que les individus décident, plus ou moins consciemment, du nombre de descendants qu'ils souhaitent laisser. Dans des sociétés où le taux de mortalité infantile peut atteindre 300 ou 400‰, comme ce fut le cas pour l'Europe occidentale pré-transitionnelle, il est nécessaire de mettre au monde six ou sept enfants pour que deux ou trois deviennent un jour des adultes. Lorsque la mortalité diminue, pour des raisons exogènes, les populations doivent intérioriser cette baisse et l'intégrer dans leur stratégie reproductive, ceci expliquant les délais quant à la baisse de la fécondité qui s'ensuit. Cette hypothèse est encore l'objet de controverses et de plus n'est pas forcément pertinente pour l'Afrique où l'enfant a un statut particulier. En outre, dans le cas de la Tunisie, la baisse brutale de la fécondité au milieu des années 1960 ainsi que la mise en place d'une politique familiale à la même date, laissent à penser que des processus endogènes sont, au moins en partie, à l'oeuvre. A présent, en deça des schémas explicatifs, nous nous contenterons de décrire le niveau de la mortalité observé pour chaque région (figure 3.).

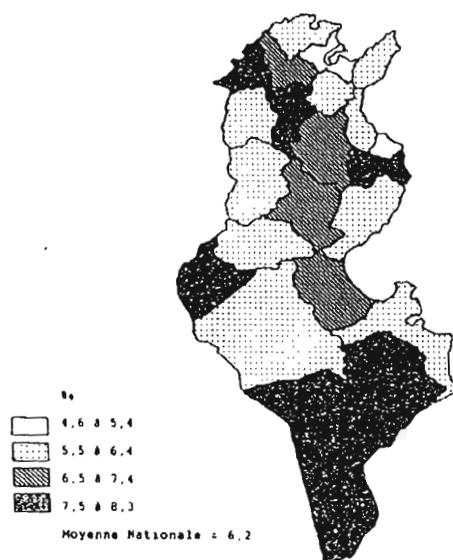


Figure 3. - Taux Brut de Mortalité en 1992
Source: IHS

Rajeunissement de la population, amélioration des conditions sanitaires, médicalisation plus importante, proportion croissante des accouchements en milieu hospitalier figurent parmi les facteurs qui ont contribué à la baisse de la mortalité. Au niveau régional, les différences actuelles sont fortes. Le cas n'est pas unique; selon FARGUES [1986], "à la veille de la seconde guerre mondiale, certaines provinces de la Haute Egypte subissaient encore la mortalité du XIXe siècle tandis que la façade méditerranéenne avait dix ou vingt ans d'avance sur la moyenne nationale". Cependant, dans le cas tunisien, ces écarts régionaux doivent être saisis avec grande prudence eu égard à la rareté des données, à leur fiabilité ainsi qu'à leur nature. Sur ce dernier point, on sait quelle distorsion induit la structure de la population sur la mortalité lorsqu'elle est appréhendée à travers le Taux Brut de Mortalité. C'est pourquoi nous présentons en outre le quotient de mortalité infantile (figure 4.), qui s'avère en général un excellent indicateur de la mortalité générale.

Les résultats concernant ce qu'on nomme les "grandes régions" sont cette fois plus explicites puisqu'ils opposent clairement le littoral, partie la plus développée du pays, aux régions du centre, plus pauvres et dont l'accès à l'appareil médical est limité [TAAMALLAH 1992]. Il y a donc bien un effet de structure important, ce que va nous confirmer la dernière partie de cette étude démographique régionale.

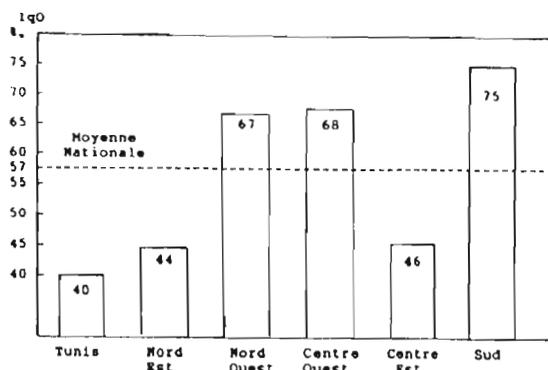


Figure 4. - Quotients de Mortalité Infantile
Période 1978-1988
Source: Enquête Démographique et de Santé 1988

STRUCTURE DE LA POPULATION

Même sans reconstituer la dynamique d'une population, l'observation de sa structure par âge, lorsqu'elle est couplée avec les autres indicateurs courants, permet de se faire une bonne idée sur le type de régime démographique auquel elle obéit. Nous ne détaillerons pas les pyramides des âges par gouvernorat, ce qui serait trop fastidieux, mais nous étudierons dans un premier temps un indice de rajeunissement, la part des 0-14 ans dans la population (figure 5.).

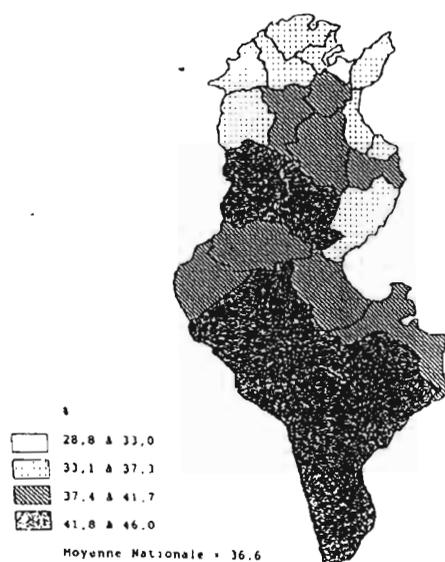


Figure 5. - Proportion des 0-14 ans en 1992
Source: Calculs d'après IRS

Cette carte dessine très clairement une opposition entre les régions du Sud et Centre Ouest dont la population est jeune, aux régions littorales du Nord et du Centre qui présentent des pyramides des âges plus proches des pays occidentaux comme l'attestent la figure 6.

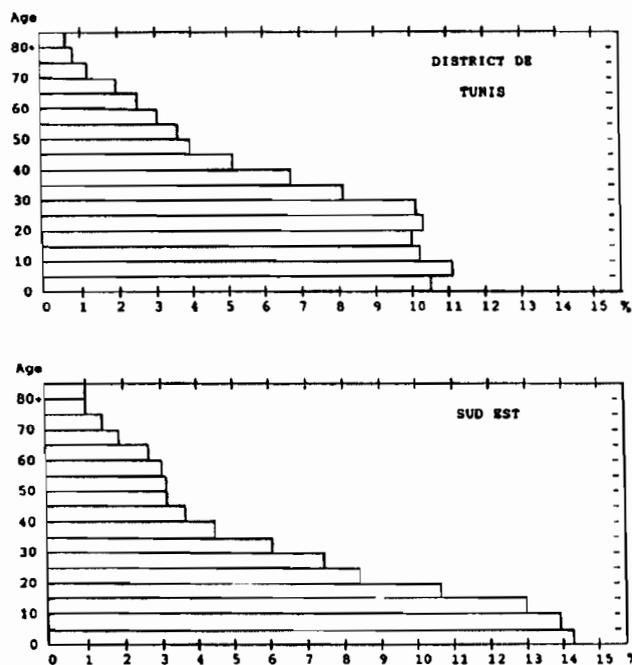


Figure 6. - Comparaison des Pyramides des Ages (Sexes Confondus) de 2 Grandes Régions en 1992
Source: Calculs d'après INS

En guise de conclusion de cette présentation des caractéristiques démographiques régionales, il faut souligner la nette hétérogénéité des principaux indicateurs. Non seulement, on observe des différences importantes de niveau selon les gouvernorats mais aussi une variété de combinaisons des variables démographiques selon les gouvernorats, ce qui laisse penser que la transition démographique ne s'opère pas en Tunisie selon un schéma unique mais laisse le champ ouvert à divers comportements. Cette variabilité inter-régionale et intra-régionale rend caduques les traditionnelles oppositions Nord-Sud, Intérieur/Littoral ou encore Rural/Urban qui, pour simple et pratique qu'elles aient pu être naguère, ne suffisent plus à rendre compte de la complexité de la démographie du pays.

3 MESURER LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Le développement de la Tunisie comme entité nationale s'est opéré à un rythme soutenu depuis l'Indépendance en 1956. Même si l'économie repose sur des bases fragiles, le tourisme et l'agriculture s'avérant deux activités fortement liées aux aléas conjoncturels, il n'en reste pas moins que les progrès réalisés sont certains. A tel point que des analystes n'ont pas hésité à qualifier la Tunisie de "Petit dragon du Maghreb" [ARFAOUI 1994]. Il serait trop long de détailler ici les résultats et les processus du développement, notre objet est ailleurs. On pourra se référer sur ce point aux nombreuses études publiées dans les revues spécialisées ou bien consulter les données des organisations internationales.

En revanche, nous proposons de détailler les niveaux atteints par chaque gouvernorat concernant quelques indicateurs classiques de développement. A cette fin, nous présentons un indicateur synthétique construit dans une optique comparative selon une procédure d'agrégation des rangs de classement.

Pour chaque variable est établi un classement par rang dotant chaque gouvernorat d'un nombre-score compris entre 1 et 23, 23 correspondant à la meilleure place dans le classement. En additionnant les scores, on obtient un indice général, mesure subjective et comparative du développement régional.

Les variables choisies sont censées représenter les conditions économiques, d'éducation, sanitaires et médicales. Ce sont les dépenses par personne et par an, le taux d'électrification, le taux d'analphabétisme, et le nombre de médecins pour 100.000 habitants, pour l'année 1989 [CGDR 1991] (figure 7.).

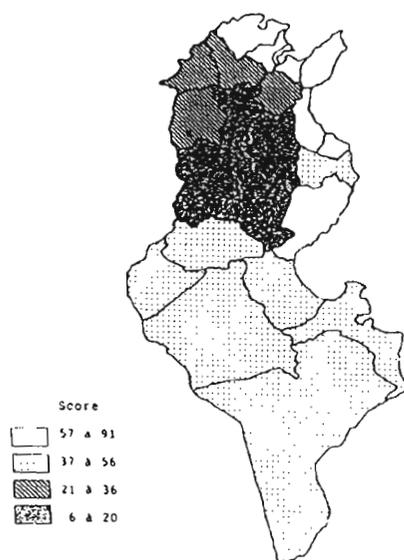


Figure 7. - Indice Comparatif de Développement Socio-Economique en 1989
Source: Calculs d'après Commissariat Général au Développement Régional

L'inégal développement est fortement marqué, puisque dans le pire des cas, c'est à dire une région accumulant les meilleurs scores pour chaque composante et une autre accumulant les plus mauvais, la fourchette serait de 4 à 92, ce qui est quasiment le cas puisque on observe des indices compris entre 6 et 91.

Selon ce schéma, c'est la région Centre Ouest qui a le moins profité des fruits de la croissance nationale. Fortement rurale, elle comprend, selon la terminologie des planificateurs, de nombreuses "zones d'ombre". Bien qu'ayant progressé sur le sentier du développement, cette région a vu régresser en termes relatifs sa situation.

Le cas des gouvernorats du Nord Ouest est sensiblement identique, un peu mieux pourvu en infrastructure que le Centre Ouest mais d'un niveau de vie équivalent.

La situation du Sud est quelque peu différente dans la mesure où cette région a bénéficié d'importantes réalisations dans le domaine des infrastructures de base et de la couverture médicale. Si, grâce à cela, le Sud affiche une place moyenne de par son indice comparatif de développement, en revanche le niveau de vie de ses habitants reste proche de celui des régions les plus défavorisées.

En fait, c'est surtout aux régions littorales qu'a profité la croissance. Bénéficiant de longue date de certains avantages, elles ont su les faire fructifier, renforçant ainsi leur position hégémonique. Ces régions, fortement urbanisées, attirent les investissements qui participent au développement selon un schéma bien connu.

Pour une analyse détaillée du développement régional en Tunisie et son rapport à l'espace, on trouvera une littérature sur ce thème chez les géographes [ATTIA 1984, BELHEDI 1993, 1992, 1990, 1982, DAVIES 1989, FAKHFAKH 1990, SAAD 1989].

4 ANALYSE REGIONALE DE LA TRANSITION DEMOGRAPHIQUE ET DU DEVELOPPEMENT

Ces dernières années, les études visant à cerner les liens entre la transition démographique et le développement se sont multipliées. Plus qu'à une théorie unifiée, la compilation de ces monographies incite à souligner le caractère protéiforme non seulement de la transition démographique et du développement mais aussi de leurs interrelations. Après avoir rappelé les résultats principaux de la littérature, nous verrons comment l'exemple tunisien s'y insère.

LA RELATION POPULATION-DEVELOPPEMENT: ETAT DE L'ART

Construite à partir de l'expérience européenne, la théorie de la transition démographique est censée rendre compte du cheminement entre deux états démographiques équilibrés, assurant, grosso modo, le remplacement des générations. Dans les sociétés pré-transitionnelles, cet équilibre est obtenu au moyen d'une stratégie de forte fécondité, compensant une forte mortalité, spécialement chez les très jeunes enfants. Les

sociétés post-transitionnelles conjuguent quant à elle une faible mortalité (la mortalité infantile est de l'ordre de 1% dans les pays industrialisés) et une faible fécondité.

Au delà de cette description lapidaire du phénomène, les formes qu'il revêt, les délais nécessaires pour passer d'un état à l'autre, les relations qu'entretiennent les variables démographiques et socio-économiques, restent du domaine de la complexité et se refusent à toute interprétation simpliste. Comment intégrer au sein d'une même théorie les faits épars suivants :

- Le début de la transition démographique française (XVIIIe siècle) précède d'un siècle la révolution industrielle (XIXe siècle). En Angleterre, le schéma est inversé;
- La transition démographique a commencé en France dans certains départements vers le milieu du XVIIIe siècle par la baisse de la fécondité avant celle de la mortalité;
- En 1994 l'espérance de vie des Cubains est identique à celle des Allemands, pour un PIB par habitant dix fois moindre ?

Les études entreprises sur la relation entre croissance démographique (phase correspondant à un moment précis de la transition) et croissance économique s'accordent à peu près sur la conclusion suivante: sur la période 1950-1970 la corrélation entre les deux phénomènes est soit non significative soit positive, c'est à dire que croissance de population et croissance économique vont de pair. Depuis 1970, il semble que la corrélation se soit inversée, les pays à forte croissance démographique seraient ceux qui se heurtent le plus aux problèmes de développement [BARLOW 1994, BLANCHET 1989, CHESNAIS 1986].

En fait, l'absence de corrélation ou un renversement de sens ne signifie pas forcément que les liens entre transition démographique et développement sont inexistants ou ténus. Ils peuvent être le reflet d'une différence de rythme dans les deux processus, le facteur primordial étant alors non pas l'intensité de la liaison mais sa nature [CHESNAIS 1986]. Les démographes connaissent bien l'inertie démographique, les économistes savent à quelles influences conjoncturelles sont soumises les économies en développement, particulièrement en Afrique.

LE CAS TUNISIEN

L'étude démographique régionale nous a enseigné la diversité des situations. Au regard de la phase de transition dans laquelle s'inscrit chaque région, il est possible de synthétiser les résultats en les comparant avec la phase relative de développement dans laquelle elle se trouve (tableau 1.). Insistons sur le fait que la qualification "basse" ou "élevée" concernant les indicateurs démographiques et socio-économiques n'a de sens que par comparaison inter-gouvernorats et non pas de manière absolue.

		Développement		
		Elevé	Intermédiaire	Faible
D é m o g r a p h i e	Fécondité élevée		SUD	CENTRE- OUEST
	Mortalité élevée			
	Mortalité basse			
Fécondité basse	Mortalité élevée			NORD- OUEST
	Mortalité basse	TUNIS CENTRE- EST	NORD- EST	

Tableau 1. - Classification Relative des Grandes Régions au Début des Années 1990

La teneur des résultats nous indique clairement la multiplicité des situations. Aucun schéma général ne se dessine quant aux inter-relations entre phase atteinte dans la transition démographique et degré de développement. En revanche, quelques assertions intéressantes, qui prennent leur valeur lorsqu'elles sont juxtaposées, se dégagent de cette étude.

- Les régions dont la transition démographique est la plus avancée sont aussi celles qui affichent les meilleurs scores sur le plan du développement (Nord-Est, Tunis, Centre-Est c'est à dire les régions du Littoral);
- Un stade précoce de la transition démographique n'est pas un obstacle à un développement de niveau intermédiaire (Sud);
- Un stade précoce de la transition démographique et un enclavement géographique sont corollaires d'un faible développement (Centre-Ouest).
- Une fécondité faible peut aller de pair avec une mortalité forte. Dans ce cas, le développement reste faible (Nord-Ouest).

Si l'on synthétise ces propositions en termes de logique, il semblerait que la conclusion générale puisse être énoncée en ces termes: le développement est une condition nécessaire mais non suffisante à la transition démographique tunisienne. Dans un article sur le développement rural, SAHLI [1985] arrive au même résultat à travers une analyse de questionnaire. Il mentionne que "la baisse de la fécondité, largement tributaire d'un contexte global, ne peut se percevoir avantageuse par la population rurale que si la portée du développement affecte tous les secteurs de la vie quotidienne, dans toute sa profondeur et sa complexité." Une explication à ce phénomène,

qui n'est à ce stade de la recherche qu'une hypothèse, peut être avancée sous la forme de l'argument suivant: des différentiels régionaux importants seraient à l'origine de stratégies familiales visant à maintenir une fécondité élevée afin d'alimenter un réseau migratoire, avec une espérance de revenu familial basée sur la diversification des emplois.

QUELQUES PISTES DE RECHERCHE

La relation entre la transition démographique et le développement, de par les domaines qu'elle implique (démographie, économie, sociologie, psychologie, politique, géographie, anthropologie, culture...) ne peut être appréhendée que partiellement. Le choix opéré ici visait justement à montrer la complexité du phénomène, et l'intérêt qu'il y aurait à l'aborder sous d'autres angles que nous allons à présent stipuler.

- La dichotomie des comportements reproductifs et des conditions sanitaires et médicales est très marquée en Tunisie entre les milieux rural et urbain. L'urbanisation est d'ailleurs une variable privilégiée pour l'étude du développement. Seulement, cette variable n'a un sens que si elle reflète véritablement un processus de modernisation et non pas, comme c'est souvent le cas en Afrique, un entassement autour des villes [TAAMALLAH 1986], signe d'un exode rural forcé lié à des conditions de vie indigentes. A cet égard, il serait sans doute instructif de se pencher sur l'implication de la sédentarisation sur les comportements démographiques avant de raisonner sur les différences entre les villes et les campagnes.

- Une deuxième possibilité est d'analyser les stratégies familiales aussi bien sous un angle anthropologique qu'économique. Les études sur le coût de l'enfant, notamment dans la littérature anglo-saxonne, débouchent sur un corpus théorique riche et intéressant, même si son application aux pays en développement pose quelques problèmes méthodologiques. Pourtant, le travail des enfants est un phénomène courant dans le Tiers Monde et on ne pourra pas nier que la condition des enfants et leur nombre soient les mêmes suivant qu'ils coûtent ou qu'ils rapportent. Dans cette optique SAHLI [1985] souligne le rôle de protection et d'assurance que joue l'enfant en absence d'une protection sociale institutionnalisée.

L'anthropologue aborderait de son côté la question du statut de l'enfant, le statut qu'il confère à ses parents et le rapport qu'il détermine entre les époux. La transition démographique, dans sa composante fécondité, passe par l'acceptation de la contraception, elle-même enjeu d'un mode de relation particulier au sein du couple.

- Enfin, autre piste de recherche que nous suggérons, cette fois dans une optique dynamique, celle qui consiste à analyser la manière dont se propage la transition démographique dans

les régions. Il s'agit à la fois d'étudier les délais entre les différents stades de la transition, mais aussi de s'intéresser aux processus de diffusion en mettant l'accent sur les notions d'information, d'imitation et d'effets de groupe [ROXERO-BIXBY L., CASTERLINE J.B. 1993].

5 CONCLUSION

Au delà de son orientation thématique restreinte, les limites de notre approche sont liées à la transversalité de l'analyse d'un phénomène qui est dynamique. En réalité, cette limite est directement fonction du degré d'adéquation du modèle de la transition démographique à la réalité. Si le modèle est bon, les stades qu'il décrit sont appréhendés par des variables d'état à n'importe quel moment de son histoire.

Un autre biais peut s'intercaler dans l'analyse spatiale, il est connu sous le nom d'"Ecological Fallacy". Cela signifie qu'une corrélation mise à jour sur une échelle donnée peut ne pas exister à une autre. C'est une raison supplémentaire pour enrichir l'analyse de la relation population-développement sous les autres aspects déjà évoqués.

Ces réserves faites, l'analyse transversale a permis de tordre le cou à quelques idées simplistes, de débroussailler quelque peu le terrain, d'éclairer sous un jour nouveau un sujet abordé, en Tunisie, jusqu'alors quasi exclusivement au sein de la discipline géographique.

La conclusion générale de notre étude est que les stades ultimes de la transition démographique tunisienne ne pourront s'effectuer que lorsque les écarts de développement entre gouvernorats auront été réduits. Le schéma explicatif que nous suggérons comme piste de recherche tient aux stratégies familiales qui s'inscrivent à la fois dans les cadres socio-économique et démographique. Une étude complémentaire intégrant les migrations internes à un niveau fin serait utile pour tester l'hypothèse avancée.

REFERENCES

- ALAOUI T., AYAD M., FOURATI H. [1989] "Enquête Démographique et de Santé en Tunisie 1988", Office National de la Population, Tunis, Tunisie, et Institute for Resource Development/Macro Systems Inc, Columbia, Maryland USA.
- ATTIA H. [1984] "Réflexions à propos du Développement Régional de la Tunisie Intérieure et Méridionale", in BLANC-PAMARD et Al. "Le Développement Rural en Question", ORSTOM, Collection Mémoires n°106, Paris.
- AUDROING J.F. et Al. [1975] "Recherche des Corrélations entre des Variables Démographiques, Sociologiques et Economiques dans des Pays Arabes", Population, n°1.

- BARLOW R. [1994] "Population Growth and Economic growth: Some More Correlations", Population and Development Review, n°1, March.
- BELHADI A. [1993] "Les Facteurs d'Organisation de l'Espace National Tunisien", L'Espace Géographique, n°2.
- BELHADI A. [1992] "Urbanisation, Polarisation et Développement Régional", Revue Tunisienne de Sciences Sociales, Vol.29, n°110.
- BELHADI A. [1990] "Espace et Société en Tunisie. Développement, Organisation et Aménagement de l'Espace en Tunisie depuis l'Indépendance", Revue Tunisienne de Géographie, n°18.
- BELHADI A. [1982] "Du Problème Régional. Contribution pour Mesurer et Réduire l'Inégal Développement: Première Approche et Application à la Tunisie", Revue Tunisienne de Géographie, n°9.
- BELLOUMI A. [1985] "Fécondité et Disparités Régionales en Tunisie 1975-1980", in "La Fécondité en Tunisie", Actes du Colloque National, Office National de la Famille et de la Population, Tunis.
- BEN HADJ A. [1985] "Fécondité et Indicateurs Socio-Economiques à travers la Dimension Régionale Tunisienne", in "La Fécondité en Tunisie", Actes du Colloque National, Office National de la Famille et de la Population, Tunis.
- BLANCHET D. [1989] "Croissance de la Population et du Produit par Tête au cours de la Transition Démographique: un Modèle Malthusien peut-il Rendre compte de leurs Relations ?", Population, n°3.
- BOURAOUI A. [1991] "Variations Régionales de la Fécondité en Tunisie: Représentation Cartographique", Revue Tunisienne de Sciences Sociales, n°104/105.
- BOURAOUI A. [1992] "Variations Régionales de la Fécondité en Tunisie. Différences et Pérennité", in AIDELF "Démographie et Différences", Colloque International de Montréal 7-10 Juin 1988, PUF, Paris.
- BOYER P., RICHARD A. [1975] "Eléments d'Analyse de la Transition Démographique", Population, n°4-5.
- CHESNAIS J.-C. [1986] "La Transition Démographique. Etapes, Formes, Implications Economiques", Cahier de l'INED n°113, PUF, Paris.
- CGDR, Direction des Etudes, de la Planification et des Statistiques [1991] "Indicateurs Régionaux et Séries Statistiques", Commissariat Général au Développement Régional, Tunis.

CHOJNACKA H. [1993] "La Nuptialité dans les Premières Etapes de la Transition Démographique", Population, n°2.

DAVIES H.R.J. [1989] "Regional Planning in Tunisia", Geography pp.255- 259.

DELMASURE B. [1990] "L'Economie Tunisienne: de l'Etat-Providence à l'Ambition Libérale", Mondes en Développement, Tome 18, n°71.

FAKHFAKH M. [1990] "Population, Espace et Développement (Approche Géographique)", Cahier de l'IREP, n°4.

FARGUES P. [1986] "Un Siècle de Transition Démographique en Afrique Méditerranéenne 1885-1985", Population, n°2.

FARGUES P. [1988] "La Baisse de la Fécondité Arabe", Population, n°6.

FREDERIKSEN H. [1969] "Feedbacks in Economic and Demographic Transition", Science, Vol.166,, 14 Nov.

GENNE M. [1981] "La Théorie de la Transition Démographique comme Référentiel aux Modèles Démo-Economiques", Revue Tiers Monde, Vol. 22, n°87, Juillet-Sept.

Institut National de la Statistique [1989] "Enquête Nationale Population Emploi", Tunis.

Institut National de la Statistique, "Annuaire Statistique de la Tunisie", Volumes annuels, Tunis.

JELASSI H.B. [1992] "Différentiels de Fécondité en Tunisie", in AIDELF "Démographie et Différences", Colloque International de Montréal 7-10 Juin 1988, PUF, Paris.

LACOSTE-DUJARDIN C. [1987] "Fécondité et Contraception au Maghreb", Famille et Population, n°5-6, Tunis.

PNUD [1994] "Rapport Mondial sur le Développement Humain", Economica, Paris.

ROXERO-BIXBY L., CASTERLINE J.B. [1993] "Modelling Diffusion Effects in Fertility Transition", Population Studies, Vol.47, pp.147-167.

SAAD T. [1989] "Villes, Emploi et Organisation de l'Espace en Tunisie", Revue Tunisienne de Géographie, n°17.

SAHLI S. [1985] "Développement Rural et Fécondité", in "La Fécondité en Tunisie", Actes du Colloque National, Office National de la Famille et de la Population, Tunis.

SAHLI S. [1982] "La Fécondité dans le Monde Rural Tunisien. Evolution du Comportement Démographique, Attitudes et Opinions", in Cinquième Colloque de Démographie Maghrébine, 14-20 Décembre 1982, Rabat, A.M.E.P.

SALABLAB A. [1987] "Planification Familiale et Développement Economique et Social en Tunisie", Famille et Population, n°4.

SETHOM H. [1987] "Introduction à l'Etude des Disparités Régionales de la Fécondité en Tunisie", Revue Tunisienne de Géographie, n°15.

TAAMALLAH K. [1992] "La Mortalité Différentielle en Tunisie", in AIDELF "Démographie et Différences", Colloque International de Montréal 7-10 Juin 1988, PUF, Paris.

TAAMALLAH M. [1986] "L'Urbanisation et ses Conséquences sur les Structures Socio-Démographiques en Tunisie", Revue Tunisienne de Sciences Sociales, n°84/87.

TEITELBAUM M.S. [1975] "Relevance of Demographic Transition Theory for Developing Countries", Science, Vol.188, 2 Mai.

TRABELSI M. [1990] "Développement Régional et Structuration de l'Espace" in "Le Développement Régional en Question", Publication du CERES, Série Etudes Sociologiques n°16.